

RAPPORT N°239 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 11 JUILLET 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 4 au 11 juillet 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent un homme dont le corps a été découvert dans le lac Tanganyika ainsi qu'une jeune fille violée et égorgée. Douze autres personnes ont été blessées lors d'attaques armées.

Le rapport évoque également huit (8) cas d'arrestations arbitraires : il s'agit de sept scouts en camping ainsi qu'un membre de l'opposition.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un homme nommé Ciya a assassiné son employeur dans le village II, commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 3 juillet 2020 au courant de la soirée. Des proches rapportent que l'auteur est un travailleur saisonnier des champs. Son employeur lui demandait les raisons de son absence au travail et s'est vu poignardé.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Gihanga n'a pas arrêté le présumé suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert flottant dans le lac Tanganyika près de la colline Mukungu, commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays) le 3 juillet 2020. Des témoins rapportent que la victime a été ligotée, vraisemblablement tuée ailleurs avant que son corps n'échoue près des berges de la colline Mukungu.

Sos-Torture/Burundi note que l'administration a ordonné l'inhumation du corps avant que la victime ne soit identifiée. Ceci empêche également l'identification de ses bourreaux.



Le corps de la victime flottait dans le lac Tanganyika au moment de sa découverte

- Des hommes armés ont tendu une embuscade sur la colline Muremera, commune Kigamba, province Cankuzo (Est du pays) le 8 juillet 2020. Au cours de l'attaque, Radjabu Ntakimazi, Mahmoud Ndayisenga et Ézéchiel Semugabo ont été blessés. Les victimes sont des commerçants de vaches.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a arrêté aucun suspect à ce jour. Les victimes de l'attaque ont souligné que leurs assaillants portaient des tenues militaires.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme et blessé neuf (9) autres personnes lors d'une attaque à la grenade dans la zone Buterere, commune Ntakangwa (nord de la ville de Bujumbura) dans la soirée du 8 juillet 2020.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a pas identifié les auteurs de l'attaque ni leurs mobiles.

- Un (des) individu(s) a (ont) assassiné Marie-Annick Bayishemeze (18 ans) dont le corps a été découvert dans un champ d'eucalyptus près des bureaux de la commune Musongati, province Rutana (sud-est du pays) le 9 juillet 2020. Des proches rapportent que la victime, une élève du secondaire, était portée disparue depuis le 7 juillet 2020. Elle a été violée et égorgée par son(ses) bourreau(x).

Sos-Torture/Burundi note que la police de Musongati n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus ont assassiné Nicodème Ndikumana (64 ans) dont le corps a été découvert sur la colline Kibenga, commune Gitaramuka, province Karusi (centre-est du pays) le 9 juillet 2020. Des témoins rapportent que la victime a été poignardée et égorgée par ses bourreaux.

Sos-Torture/Burundi note que la police a arrêté trois suspects qui sont les enfants de M. Ndikumana.

- Des individus non identifiés ont assassiné Spes Nshimirimana (48ans) dont le corps a été découvert à son domicile sur la colline Muramba, commune Bugenyuzi, province Karusi (centre-est du pays) le 10 juillet 2020. Des témoins rapportent que la victime a été égorgée par ses boureaux.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté sept (7) jeunes du mouvement Scout en camping sur la colline Gitaba, commune et province Rutana (sud-est du pays) le 1^{er} juillet 2020. Des témoins rapportent que les scouts avaient pourtant l'autorisation de l'administration.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales menées par des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD ainsi que la complicité de la police qui a détenu ces scouts sans motif. Ils ont été libérés au bout de 2 jours d'incarcération.

- Le responsable du service national des renseignements de la province Rumonge (sud-ouest du pays) a arrêté Janvier Nibitanga sur la colline Cashi, commune Bugarama, province Rumonge le 6 juillet 2020. Des proches rapportent qu'il l'a d'abord détenu à son domicile avant de l'acheminer le lendemain vers le cachot de police de Rumonge. M. Nibitanga est membre du parti d'opposition CNL (Congrès national pour la Liberté).



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Sos-Torture/Burundi note que le responsable du SNR de Rumonge l'accuse de participation à des bandes armées mais les motifs réels de sa détention ne lui ont pas été communiqués. Il s'agit d'une arrestation arbitraire visant un membre de l'opposition.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS